

Réf: Dossier 471585

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE AURORE -MJ » en abrégé «  
SCI AURORE - MJ »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY RIVIERA  
GOLF IMMEUBLE CHARI, 3èm ETAGE., Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 12/06/2026 reçus par Me OUATTARA MAMADOU , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 19/06/2026, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

AURORE -MJ » en abrégé « SCI AURORE - MJ »

Objet: L'achat et la vente de biens immobiliers ; L'Aménagement de terrains ; La promotion immobilière ; Le courtage en matière immobilière ; Toutes transactions immobilières ; Toutes activités se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaire ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY RIVIERA  
GOLF IMMEUBLE CHARI, 3èm ETAGE., Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M ZABO DALLY (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B42-00004 du 14/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Pour Avis

Le CEPICI

